



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19026
10 août 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre datée du 7 août 1987 qui est jointe en annexe a été adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la demande qui y est formulée, le texte en question est distribué comme document du Conseil de sécurité.

ANNEXE

Lettre datée du 7 août 1987, adressée au Président du Conseil de
sécurité par l'Observateur permanent de la République de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la déclaration publiée le 3 août 1987 par le Ministère des affaires étrangères de la République de Corée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la déclaration jointe en annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) Keun PARK

Déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères
le 3 août 1987

Le Gouvernement de la République de Corée n'a épargné aucun effort pour réduire la tension dans la péninsule coréenne et satisfaire les aspirations de l'ensemble du peuple coréen à une réunification pacifique par le dialogue et la négociation, dans un esprit de réconciliation nationale et il poursuivra ses efforts dans ce sens.

Nous estimons que la manière la plus appropriée de répondre aux ardentes aspirations du peuple coréen consiste à régler les questions coréennes par voie de pourparlers entre les parties directement intéressées, la Corée du Sud et la Corée du Nord, sur la base du principe de l'autodétermination nationale.

La question de la paix et de la réunification est fondamentalement un problème qui doit être réglé par le peuple coréen lui-même qui est le maître de son propre pays.

En conséquence, si la Corée du Nord souhaite véritablement améliorer les relations et réduire la tension entre le sud et le nord, elle doit d'abord contribuer de bonne foi au renforcement de la confiance qui est à la base de la consolidation de la paix.

Entre-temps, dans le but de réduire la tension et de rétablir la confiance entre le sud et le nord, nous avons eu des pourparlers par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, des pourparlers économiques et des contacts préliminaires en vue de tenir des pourparlers parlementaires. A l'automne 1985, nous avons également connu un moment émouvant. Nous n'avons pu retenir nos larmes lorsque les membres de familles séparées ont été réunis dans le cadre d'un échange de visites dans leur ville natale, organisé pour la première fois depuis la division, c'est-à-dire depuis 40 ans.

De plus, les pourparlers organisés par la Croix-Rouge et les pourparlers économiques ont atteint une phase qui permettrait aux deux parties, au prix de modestes concessions et d'un minimum de coopération, de réaliser des projets concrets.

Cependant, en janvier 1986, la Corée du Nord a unilatéralement suspendu tous les courants de communication qui rendaient le dialogue possible, invoquant comme prétexte les manoeuvres "Team Spirit", et a proposé la tenue de pourparlers tripartites entre les autorités militaires et de pourparlers politico-militaires. En outre, elle a récemment proposé la tenue à Genève entre les trois parties, y compris les Etats-Unis, de négociations sur la réduction des forces armées. Cette proposition va à l'encontre du principe de l'autodétermination qui exige que les parties directement intéressées, à savoir la Corée du Sud et la Corée du Nord, règlent les problèmes en suspens.

Il convient de souligner à nouveau que le meilleur moyen de résoudre les problèmes en suspens entre la Corée du Sud et la Corée du Nord consiste à renforcer les fondements de la confiance mutuelle en convoquant sans tarder des négociations sur les ressources en eau tout en reprenant et en facilitant les pourparlers de la Croix-Rouge et les négociations économiques que la partie nord-coréenne a unilatéralement suspendus.

Les pourparlers sur la réduction des forces armées ne pourront donner des résultats concrets que lorsque la confiance aura été rétablie et la paix renforcée par les échanges et la coopération entre le sud et le nord sur la base d'arrangements pour le maintien de la paix et de la sécurité, tels que l'entrée des deux Corées à l'Organisation des Nations Unies et la reconnaissance de ces deux pays par les quatre puissances voisines.

Dans les circonstances actuelles, eu égard à la question de la réduction des forces armées en Corée du Sud et en Corée du Nord, il est essentiel de prendre des mesures en faveur du maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que d'éviter les conflits militaires.

C'est dans cette perspective que nous proposons d'organiser des entretiens entre les Ministres des affaires étrangères de la Corée du Sud et de la Corée du Nord afin d'examiner des questions telles que la conclusion d'un pacte de non-agression, l'admission à l'Organisation des Nations Unies, la reconnaissance mutuelle, etc.

Au cours de cette réunion, toutes les questions intéressant l'une ou l'autre des parties pourront être examinées, y compris les mesures propres à renforcer la confiance telles que la reprise et la poursuite du dialogue suspendu, les consultations relatives au problème des ressources en eau et le règlement de cette question; diverses autres questions, y compris la réduction des forces armées pour réduire la tension et instaurer la paix dans la péninsule coréenne; et les efforts visant à assurer le succès d'entretiens entre les Premiers Ministres du sud et du nord et, enfin, l'organisation d'une réunion entre les autorités suprêmes du sud et du nord.

Il serait souhaitable que les entretiens entre les premiers ministres se déroulent soit à New York, entre le moment de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies et la fin de septembre 1987, c'est-à-dire lorsque les Ministres des affaires étrangères de la Corée du Sud et de la Corée du Nord se rendront à l'ONU ou, en tout autre lieu acceptable pour les deux parties au cours de la même période.

Nous espérons que la Corée du Nord, reconnaissant pleinement notre désir sincère de rétablir la confiance et d'améliorer les relations entre le sud et le nord, répondra favorablement à notre proposition.

